



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Châtel-sur-Jeurre, et sous la première république, *Héria*,

Village de l'arrondissement, canton, perception et bureau de poste de Moirans; paroisse de Jeurre ; à 4 km de Jeurre, 7 de Moirans, 17 de Saint-Claude et 49 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 610^m.

Le territoire est limité au nord par Villard-d'Héria ; au sud par Jeurre ; à l'est par Pratz et Jeurre ; à l'ouest par Jeurre. Le Marais fait partie de la commune.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Villard-d'Héria, à Jeurre, à Pratz et au Marais ; par le bief des Chaudières et celui de la Creuse.

Le ruisseau d'Héria sépare Grand-Châtel de Jeurre sur une grande longueur.

Le village est situé vers le sommet de la seconde chaîne des montagnes du Jura, qui s'élèvent presque à pic sur la rive gauche de la vallée d'Héria. Les maisons sont groupées, mal bâties en pierre et couvertes en chaume ou en tavaillons. La plupart n'ont qu'un simple rez-de-chaussée.

Il est d'un accès difficile. Il n'y a presque pas de chemins pour y arriver.

Population : en 1790, 134 habitants ; en 1846, 102 ; en 1851, 116, dont 53 hommes et 63 femmes ; population spécifique par km carré, 35 habitants ; 24 maisons ; 24 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Léger. Paroisse de Jeurre.

Série communale à la mairie de Villards-d'Héria. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 4327 à 4330, 3 E 8014, 3 E 10740 à 10742 et 3 E 11700. Tables décennales : 3 E 1233 à 1241.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 489, 5 Mi 1236, 2 Mi 1051, 2 Mi 1748, 5 Mi 12 et 13 et 5 Mi 1184.

Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1834 ; surface territoriale 302^h 22^a, divisés en 1073 parcelles que possèdent 46 propriétaires, dont 9 forains ; surface imposable 298^h 72^a, savoir : 94^h en pâtures, 77 en terres labourables, 70 en bois, 38 en broussailles, friches et murgers, et 80^a en sol de bâtiments, d'un revenu cadastral de 1.582 fr. ; contributions directes 542 fr.



Le sol, très montagneux et peu fertile, ne produit que trois fois la semence. On récolte du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, du foin et des fourrages artificiels. On importe le tiers des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques porcs qu'on engraisse. L'agriculture y fait des progrès.

On trouve sur le territoire, des sablières, peu exploitées, des carrières de pierre ordinaire et de taille, de bonne qualité.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Moirans et de Saint-Claude. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et le produit des fromages. Quelques-uns sont tourneurs sur bois et sur os, et travaillent pour le compte des négociants de Saint-Claude et de Jeurre.

Biens communaux : un chalet, dans lequel on fabrique annuellement 2.500 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité. Ce chalet servait de salle d'étude, qui était fréquentée en hiver par huit garçons et six filles ; 4 fontaines, dont une avec lavoir et abreuvoir, et 134^h 87^a de pâtures, bois et broussailles, d'un revenu cadastral de 197 fr.

Bois communaux : 50^h ; coupe annuelle, 1^h 50^a. Essence dominante : buis.

Budget : recettes ordinaires 770 fr. ; dépenses ordinaires 770 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le village de Grand-Châtel, placé au bord de la vallée d'Héria, qui reliait la ville d'Antre à la ville de Jeurre, a dû être habité durant la période gallo-romaine. On n'y trouve cependant aucun vestige de constructions antiques. Une contrée du territoire porte le nom de *Bois de Châtillon*. Il y eut probablement en ce lieu un fortin pour la défense de la vallée. De là est peut-être venu aussi le nom de Grand-Châtel, par opposition au Petit-Châtel Grenet qui était dans le voisinage. Cette communauté dépendait en toute justice de la partie de la terre de Saint-Claude, dite de la Grande-Cellererie. Le prieur de Saint-Romain-de-Roche y percevait quelques dîmes. Grand-Châtel ne forma jusqu'en 1685, qu'une seule communauté avec Jeurre. Les deux tiers du territoire appartenaient à Jeurre, et l'autre tiers à Grand-Châtel, mais le tout était indivis.